



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SCIENTRIER

Envoyé en préfecture le 08/08/2025

Reçu en préfecture le 08/08/2025

Publié le

ID : 074-217402627-20250626-035_2025-DE



Délibération n°035 /2025

OBJET : Tarification de la location des salles communales

L'an deux mil vingt-cinq, et le vingt-six juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en salle des commissions à SCIENTRIER, sur convocation adressée à tous ses membres, le dix-neuf juin précédent, par Madame Patricia DEAGE, Maire en exercice de la Commune de SCIENTRIER.

Conseillers en exercice : 11

Présents : 9

BARBIER Sarah, BERARD Nicolas, BRANTUS Michel, BRON Isabelle, DEAGE Patricia, DESALMAND Stéphane, DESALMAND Nadège, FLOQUET Sandra, Sophie PIEUCHOT

Absents : LAMBERT Adrien

Absents excusés : DAKIN-GARVAL Sylvain

Procuration : BRON Isabelle pour DAKIN-GARVAL Sylvain

Secrétaire de séance : DESALMAND Nadège

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que les salles de la Municipalité peuvent, dans le cadre de la gestion du domaine communal, être louées à des différents utilisateurs qui en feraient la demande pour l'exercice d'activités récréatives, éducatives, culturelles, sportives et plus généralement de loisirs ainsi que pour la tenue de réunions, formations et de conférences.

L'utilisation prioritaire doit d'abord être envisagée pour les besoins des services communaux ou les activités municipales d'intérêt général.

Les modalités d'utilisation de cet équipement doivent être définies afin que les mises à disposition à ces catégories d'usagers se déroulent dans des conditions optimales.

Pour rappel, les tarifs des salles communales sont :

Envoyé en préfecture le 08/08/2025

Reçu en préfecture le 08/08/2025

Publié le

ID : 074-217402627-20250626-035_2025-DE



	Mars à Octobre	Octobre à Février	Supplément	Association extérieure manifestation	Association annuelle 2 heures	Caution
Salle polyvalente	350	400	50	500	400	1 000
Salle des associations	100		X	100	400 / an	100
Salle de convivialité Stade de football	100		X	100	400 / an	100
Mairie : Salle des commissions - Salle des Mariages	Demi-journée moins de 10 personnes : 100 euros Demi-journée plus de 10 personnes : 130 euros Journée moins de 10 personnes : 140 euros Journée plus de 10 personnes : 180 euros					1 000
Salle polyvalente Bureau 1 - Etage 1	600 euros par an					1 000
Salle polyvalente bureau 2 - Etage 1	720 euros par an					1 000

Madame le Maire propose à l'assemblée une nouvelle la tarification prévoyant une augmentation générale des tarifs d'inscription.

	1er Mai Au 30 Septembre	1er octobre Au 30 Avril	Supplément	Association ou Organisme extérieur à la commune Pour manifestation	Association ou Organisme extérieur à la commune Pour activité hebdomadaire sur deux heures	Caution
Salle polyvalente	350	400	50	500	400 / an	1 000
Salle des associations	150	200	X	250	400 / an	500
Salle de convivialité Stade de football	100		X	100	400 / an	100
Mairie : Salle des commissions - Salle des Mariages	Demi-journée moins de 10 personnes : 100 euros Demi-journée plus de 10 personnes : 130 euros Journée moins de 10 personnes : 140 euros Journée plus de 10 personnes : 180 euros					1 000
Salle polyvalente Bureau 1 - Etage 1	600 euros par an					1 000
Salle polyvalente bureau 2 - Etage 1	720 euros par an					1 000
Salle polyvalente Salle du rez de chaussée	--				300 / an	1 000

Madame le Maire propose de conserver la même tarification pour la location des bancs et des tables soit :

- 5 euros la table
- 5 euros les deux bancs

Le Conseil Municipal, ayant délibéré, à l'unanimité, valide la nouvelle tarification pour une application au 1^{er} Juillet 2025.

Ainsi fait et délibéré,

Les jours, mois et an que susdit
Pour extrait conforme
Le Maire
Patricia DEAGE

Le Secrétaire,

